# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 15 JANVIER 1886. 59me Année

**Dufour, Donnet & Cie.,**
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

**NOUVELLE-ORLEANS.**
VENDREDI, 15 JANVIER 1886.

**PRIX DE L'ABONNEMENT.**

ÉDITION QUOTIDIENNE.

| | |
|---|---|
| Un an | $12 00 |
| Six mois | 6 00 |
| Trois mois | 3 00 |
| Un mois | 1 00 |

On d'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

| | |
|---|---|
| Un an | $2 00 |

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

| | |
|---|---|
| Un an | $3 00 |
| Six mois | 1 50 |
| Quatre mois | 1 00 |
| Trois mois | 75 |

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.


**VENTES DE CE JOUR.**

Par My Stern & Co., à leur salle d'encan bottes, souliers et brodequins.

## Le colonel Edmund Richardson.

A un mois de distance, presque jour pour jour, viennent de disparaître du monde, et de la même façon, deux hommes qui ont bien fait parler d'eux et excité bien des envies : W. H. Vanderbilt et le colonel Edmund Richardson ; l'un, le roi des millionnaires, l'autre, le roi des planteurs cotonniers—deux royautés qui valent bien celles de la politique, la seconde surtout, tout entière édifiée sur le travail intelligent et honnête, bien plus utile encore que la première, et n'ayant été exercée que pour le bien-être des milliers de familles qu'elle employait et faisait vivre.

Ces deux hommes ont été enlevés subitement, sans avoir eu le temps de se reconnaître, de mettre, au moment suprême, un peu d'ordre dans leurs affaires, de dire un dernier adieu à leur famille. C'est que la mort, cette grande égalitaire, ne connaît ni l'illustration, ni le rang, ni la fortune, ni la vertu même ; elle frappe autour d'elle, dans les hautes et les basses régions des sociétés humaines ; tant pis pour qui se trouve sur son passage et dans le sillage de sa faulx. Rien ne lui résiste, et c'est souvent aux plus élevés, aux plus privilégiés qu'elle s'attaque de préférence.

Nous n'avons pas à supputer ici les millions laçuis par M. Richardson ; ce n'est nullement notre but. Tout ce que nous avons à en dire, c'est que jamais fortune n'a été plus honorablement gagnée. Pas la moindre trace de tripotage financier, d'agiotage, et c'est par là qu'il est bien supérieur au millionnaire de New York. Toute sa vie n'est qu'un long labeur—un labeur productif, un labeur essentiellement utile. Qu'importe, au fond, que l'or s'entasse dans tel coffre plutôt que dans tel autre ? Qu'a donc à y gagner l'humanité ? Ce qui rend M. Vanderbilt respectable, ce ne sont ni les deux cents millions de dollars qu'on lui attribuait, le lendemain de sa mort, ni les trois cents millions qu'on lui attribue aujourd'hui : c'est la part qu'il a prise au développement du réseau des chemins de fer qui sillonnent l'Union américaine. Ici, nous apercevons le travailleur, rendant de véritables services à son pays. Ce qui le rend respectable, c'est d'avoir, sans le vouloir peut-être, sans le savoir, contribué à élever, à propager le goût chez ses concitoyens, en protégeant les arts et les artistes. Il y a là encore un rôle civilisateur.

Mais quelle différence en faveur de M. Richardson ! Un peu moins de millions sans doute, mais beaucoup plus d'œuvres utiles, se traduisant en accroissement d'avantages pour l'humanité. Notons que pour arriver à ce titre de roi de l'industrie cotonnière, il avait rencontré sur sa route de beaucoup plus puissants obstacles que M. Vanderbilt. Les événements publics, en ouvrant l'ère des grandes entreprises, avaient singulièrement aidé le dernier et ouvert devant lui un champ presque sans bornes à la spéculation. Le premier, au contraire, avait été arrêté net dans sa course, par la guerre. Comme presque tous les planteurs, il y avait trouvé la ruine. De sorte que ce n'est pas seulement une fortune qu'a faite M. Richardson, mais bien deux. Il est vrai que la seconde est tellement colossale, qu'elle fait oublier la première.

Après la guerre, il ramasse les débris qu'il peut encore retrouver, épars çà et là, et c'est avec ces tristes matériaux qu'il commence à construire un nouvel édifice sur les ruines de l'ancien. Il était entré dans la vie par la porte du commerce de détail, en qualité de commis. Le système de magasins qu'il établit sur chacune de ses habitations, à mesure qu'il en augmente le nombre, et qu'il gère avec une rare habileté, lui permet de marcher vite et de grossir rapidement la chiffre de ses affaires. C'est ainsi qu'il dirige de la même manière négoce en gros et en détail, ainsi que l'industrie agricole.

Le succès dans ces deux genres d'entreprises suppose de grandes et nombreuses qualités : la sûreté du jugement, la prudence qui ne livre rien au hasard, qui n'avance jamais qu'après avoir tâté le terrain et l'avoir trouvé solide ; l'économie, une honnêteté à l'abri de tout soupçon, une ponctualité qui ne soit jamais prise en défaut. Ces qualités, M. Richardson les possédait au plus haut degré, mais ce n'est pas ce qui doit le relever davantage à nos yeux.

Jusqu'ici, nous n'apercevons qu'un planteur heureux, habile, plus heureux, plus habile peut-être que ses confrères, mais rien au-delà. Il connaissait admirablement son métier de cultivateur ; il avait à un rare degré l'art de fournir aux milliers de travailleurs des champs qu'il employait tous les objets nécessaires à la vie ; il était initié à tous les secrets de la vente du précieux produit. C'est fort bien ; c'en eut été assez pour beaucoup d'autres, mais non pour lui ; il lui en faut davantage pour le satisfaire, il lui faut se mettre à la tête du mouvement manufacturier qui doit rendre la prospérité au Sud, l'élever au niveau du Nord, lui donner une large place dans le monde industriel. M. Richardson ne se contente plus de produire la matière première ; il la travaille, il la transforme dans l'usine, il établit d'abord des fabriques d'huile de graine de coton, puis il construit la grande filature de Wesson, la plus vaste qu'il y ait dans notre région. Jusqu'à cette époque, il n'y avait que la forge et deux ou trois autres Etats des bords de l'Atlantique qui filassent le coton ; le Mississippi va suivre leur exemple, et un magnifique établissement s'élève sur les bords du fleuve. Il est désormais évident que l'extrême Sud peut rivaliser avec les filatures de l'Angleterre, de la France, de l'Allemagne, de la Nouvelle-Angleterre, car Wesson fait des progrès rapides, étonnants, et c'est en pleine prospérité que M. Richardson vient de l'abandonner.

Cette longue existence, si bien remplie par au travail honorable, utile, productif ; un travail appliqué à une seule matière première, qu'elle transforme de toutes les façons, et dont elle tire tout le parti possible, imaginable—renferme un grave enseignement dont nous devrions nous hâter de profiter. Elle prouve, non plus par des raisonnements vagues, non plus par la théorie, mais par la pratique, par les faits, que l'on commet une énorme erreur en prétendant que, appelés par la nature à être un peuple agricole, nous devons rester peuple agricole et qu'il nous est interdit de mener de front la conduite de la ferme et celle de la fabrique. La véritable gloire de M. Richardson—car il y a toujours de la gloire à s'élever par le travail énergique, patient, honnête, intelligent, au-dessus de ses semblables—c'est d'avoir secoué le joug du préjugé, de s'être lavé, hardiment, de la sphère agricole dans celle de l'industrie manufacturière ; d'avoir démontré qu'avec de l'opiniâtreté et du savoir-faire, on peut mener de front ces deux ordres de travaux. Ce n'est même que quand ils marchent ensemble, du même pas que la réussite est complète et le pays réellement prospère. Voilà précisément ce qui rend solide, durable, inébranlable, la fortune d'une nation. Sous possédons des ressources dont sont privées les autres contrées manufacturières ; nous avons la matière première sur place, nous pouvons nous la procurer sans frais de transport. Comment donc ne profitons-nous pas de privilèges tout à fait exceptionnels, qui nous permettent de fabriquer à meilleur marché que la Nouvelle-Angleterre et la Grande-Bretagne ? C'est pour avoir compris ces avantages avec la rare perspicacité dont il était doué ; c'est pour en avoir tiré parti avec l'énergie et l'esprit d'entreprise qui étaient si merveilleusement développés chez lui, que M. Richardson s'était fait une si haute situation, qu'il s'était acquis l'estime de si nombreuses populations et avait rendu de si éminents services au pays.

**Compagnie d'Assurances du Sud.**—La compagnie dont le nom précède ces lignes est une de celles dont nous sommes heureux d'adresser un mot de félicitation à l'occasion de la publication de son état de situation. Pour celle-là, comme pour les deux autres dont nous avons déjà fait mention, la dernière année écoulée a été prospère. Si les désastres ne lui ont pas épargné leurs coups, ils lui ont du moins révélé sa solidité, et prouvent, à n'en plus douter, que l'administration de ses affaires est en bonnes mains. Nous avons vu naître la Compagnie d'Assurances du Sud, pour ainsi parler, et ce n'est pas sans un vif plaisir que nous la voyons chaque jour acquérir cette confiance publique sans laquelle le succès et la longévité ne sont pas possibles à une institution financière. Quel intérêt meilleur que celui qu'a déclaré la compagnie du Sud cette année, huit pour cent, peuvent ambitionner ses actionnaires lorsqu'ils savent le placement de leur argent entouré de toutes les garanties de sécurité désirables ? Le président, M. Ernest Miltenberger, et le secrétaire, M. Scott McGehee, ont une connaissance trop approfondie des affaires d'assurances pour ne pas conserver la vogue à cette compagnie dont ils ont été les créateurs et à la tête de laquelle les actionnaires et les assurés ont avantage à les toujours maintenir. Nous laissons au tableau de chiffres que nous insérons dans une autre partie de ce journal, dire de quel brillant résultat ont été couronnées les opérations de la compagnie en 1885.

Samedi en matinée, à l'Opéra : **Le Jour et la Nuit.**

## LOUISIANE.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 9 janvier :

La hausse des eaux du Bayou Lafourche, suit de la visite des steamboats qui y font d'ordinaire le service, a mis tous nos marchands en mouvement ; ils se hâtent de faire venir en masse les produits de l'Ouest et les marchandises de la Nouvelle-Orléans.

—M. John F. Wood, de Terrebonne, nous a montré un échantillon d'indigo sauvage qui croît naturellement dans notre région de la Louisiane. La fibre a un très bel aspect ; elle est forte et fine, tout à la fois. Nous ne voyons pas pourquoi nous n'essaierons pas de cultiver la plante. La filasse ressemble beaucoup à celle de la ramie qui est très propre, comme on le sait, à l'industrie. Cette fibre se placerait facilement dans le commerce. Il suffirait d'une compagnie pour en provoquer l'exploitation. Qui sait si l'indigo sauvage ne deviendra pas bientôt une de nos ressources agricoles ?

—M. Lonis S. Michelet, fils du vénérable Henry Michelet, a obtenu une place à la Douane, par l'intermédiaire de l'Hon. B. F. Jonas ; il y a une place de commis de première classe. M. Louis Michelet est natif de Lafourche, et il s'est distingué, depuis plusieurs années, comme professeur dans nos écoles ; il a même été trois ans, principal de l'Université Guion.

Le *Fermier Louisianais*, Nlle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 9 janvier :

M. Ch. Delhommer, jr, est de retour d'une tournée qu'il a faite dans nos campagnes. Il revient enchanté de ce qu'il a vu. Il a été étonné, dit-il, des rapides développements des pâturages Calcasieu et de Lake Charles. Cette localité, dit-il, est destinée à devenir un grand centre de commerce. L'industrie du bois de charpente y est en pleine prospérité. M. D. nous a cité une douzaine de scieries ayant de vastes proportions. Il faut aller visiter Lake Charles, ajoute-t-il, pour se faire une idée de l'activité qui y règne. On y fait de très grosses affaires et les bâtisses s'y multiplient, tous les jours. Notons que ce n'était, il y a quelques années, qu'un insignifiant petit village.

La paroisse Calcasieu compte un grand nombre d'excellents immigrants. Si les choses continuent quelque temps, du train dont elles vont, la Nouvelle-Ibérie aura à céder la place à Lake Charles, et le Tèche au Calcassieu.

Le *Meridional*, Abbeville, paroisse Vermilion, du 9 janvier :

Jeudi soir, nous avons eu une forte pluie, suivie, bientôt, d'un vent très violent du Nord, qui a complètement changé l'atmosphère.

Le matin, on voyait de la glace partout. On nous dit que les orangers sont gelés.

—Jusqu'à jeudi dernier, le moulin à coton de M. Trahan a pressé et expédié 5530 balles de coton ; on espère y travailler encore une centaine de balles. Ajoutons que nous possédons d'autres moulins dans notre paroisse, mais nous ne savons pas s'ils ont fait autant de besogne que celui de M. Trahan.

—Notre diligence a dû cesser son service à cause des eaux, qui ont inondé les chemins et qui ont ensuite été gelées—de sorte que les voyages sont devenus impossibles. Le conducteur a voulu, depuis, recommencer le service, il lui a fallu revenir sur ses pas.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 5 janvier :

Le bateau *Cherokee*, commandé par le populaire capitaine R. U. Jos. Gauthreaux, est entré dans le bayou, mardi passé. Nous y avons vu avec plaisir un personnel bien choisi : MM. Jos. et Justin Gauthreaux, Henry Chauff, propriétaires, et M. H. Molaison, commis. Ces messieurs méritent le patronage des deux paroisses Lafourche et Assomption, et nous leur souhaitons un succès complet. Le *Cherokee* partira régulièrement de la Nlle-Orléans, tous les lundis, à 5 heures du soir, et tous les vendredis, à 10 heures du matin. Nous recommandons chaleureusement à nos planteurs et commerçants ces messieurs, qui sont tous résidants de notre bayou.

—C'est avec regret que nous annonçons la mort d'un de nos estimables concitoyens, M. Ducrosielle Blanchard, décédé, hier soir, à l'âge de 31 ans. Il était attaché au service de la malle des Etats-Unis, depuis plusieurs années, et jusqu'à sa dernière heure, il s'était acquitté de ses devoirs, à la satisfaction de tous. Il laisse une épouse et quatre enfants pour pleurer sa perte.

—*Décédée*, à Napoléonville, le 7 de ce mois, à l'âge de 3 mois, Concordia Landry, enfant de Mme Héloise R. Landry.

L'*Eagle*, paroisse St. Bernard, du 14 janvier :

Un accident qui aurait pu occasionner la perte de plusieurs existences, a eu lieu sur l'habitation Pecan Grove, vendredi, dernier, à 11 heures du matin. Le vent, qui soufflait en tempête, a dû causé un énorme pacanier, qui est tombé sur une maison habitée par une famille de couleur, et l'a complètement démolie. St. Charles, c'est le nom du père, n'était pas chez lui ; sa femme et ses trois enfants y étaient enfermés, et ils ont été sauvés tous les quatre par une sorte de miracle. Un enfant a été enseveli sous le toit, mais il en a été retiré sans aucune blessure. Par un bonheur incroyable, l'arbre, en tombant, s'est heurté contre la cheminée, qui a diminué la rapidité de la chute. Toute la famille a été sauvée

Samedi soir, à l'Opéra : 4ème acte de **Lucie**, chanté par **M. Chs. Richard** et les chœurs. **Hamlet**, grande scène du 3ème acte, **Mlle Varelli, MM. Richard** et Rossi.


Le vieux Coupaniiard, cherche une chambre meublée.

—Combien celle-ci, pour huit jours ? demande-t-il à un maître d'hôtel.

—Trente francs.

—Laissez-la moi à vingt-cinq.

—Huit jours, je ne peux pas.

—Voyons.... Les jours sont si courts dans cette saison !


## La réélection de M. Grévy à la Présidence de la République Française.

### Réflexions de journaux de Paris.

Voici les réflexions de quelques-uns des principaux organes de Paris, sur la réélection de M. Grévy à la Présidence de la République Française :

Le *Journal des Débats* :

M. Grévy est réélu Président de la République par 457 voix sur 589 votans. La Droite s'est abstenue de prendre part au scrutin. Elle a agité par des scènes déplorables le commencement de la séance du Congrès. De leur côté, quelques membres de l'Extrême Gauche ont fait une tentative pour obtenir la convocation d'une Assemblée constituante. Mais l'opposition de gauche et l'obstruction de droite sont venues échouer devant la fermeté du président de l'Assemblée. Cette journée du 28 décembre, qui ne laissait pas d'éveiller certaines appréhensions, s'est passée, sinon sans bruit et sans scandale, du moins sans trouble grave.

C'est la première fois depuis soixante ans, c'est la seconde fois depuis un siècle que le chef du pouvoir exécutif en France arrive sans encombre au terme de ses fonctions. Il est bien permis au gouvernement républicain d'en tirer quelque orgueil. A voir le calme au milieu duquel s'accomplit la réélection de M. Grévy, on peut dire que le poste de Président de la république est, dans notre pays, un poste beaucoup plus solide que celui de souverain. Nous avons des rois et des empereurs à terme ; nous avons, en réalité, un Président à vie. C'est une bizarrerie de plus, après tant d'autres, dans notre histoire constitutionnelle. Libre à la Droite d'en sourire, et de prétendre qu'au fond la France a un tempérament monarchique, puisqu'un mandat septennal ne lui suffit pas. Ce sont des railleries inoffensives. Si nous comparons ce qui se passe en ce moment en Espagne et ce qui vient de se passer à Versailles, nous ne pouvons vraiment pas regretter d'être en république.

Cela dit, il nous faut bien constater que la seconde Présidence de M. Grévy ne commencera pas sous d'aussi favorables auspices que la première. A la fin de janvier 1879, la république était dans une admirable situation. L'année 1878 avait été pour elle une année de triomphes et d'éclat. Sortie victorieuse de la crise du 16 mai, elle avait eu la sagesse de ne point abuser de ses succès ; elle avait remis aux mains d'un ministère libéral et modéré la direction de ses destinées. Au dedans, ses finances étaient prospères. Au dehors, elle venait de reprendre dignement sa place dans les conseils de l'Europe. La politique du Cabinet présidé par M. Dufaure portait ses fruits. Chaque élection partielle augmentait dans la Chambre le nombre des républicains. Au Sénat, la majorité passait de droite à gauche. Voilà où on en était il y a sept ans. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Nous ne voulons pas forcer le contraste ; mais enfin, il est incontestable que la comparaison n'est pas à l'avantage de l'heure présente. Il n'y a plus de majorité au Palais-Bourbon ; les partis extrême peuvent, en se s'alliant, renverser tous les ministères. Pour la première fois, les monarchistes ont regagné du terrain dans les élections. Les finances sont embarrassées, et de nouveaux impôts nous menacent. La France est engagée dans une expédition lointaine, qu'elle ne peut pas déserter sans déshonneur, mais qu'elle ne continuera pas sans de lourds sacrifices.

D'où est venu le mal ? De ceci surtout, que nous avons une Constitution parlementaire sur le papier sans avoir réellement un régime parlementaire. Peut-être, tout le pouvoir s'est concentré entre les mains de la majorité de la Chambre et, comme il arrive naturellement dans un pays où le gouvernement ne fait pas son office, cette majorité est devenue de plus en plus radicale. Ni le Président de la république, qui doit incarner en sa personne la continuité, la fixité des hautes idées politiques, ni le Sénat, qui doit avoir sur la conduite des affaires une influence égale à celle de la Chambre, ni le Cabinet qui doit tenir son personnel en main et ne pas laisser la responsabilité ministérielle dégénérer en docilité ministérielle, aucun des pouvoirs publics n'a gardé exactement la place et le rôle que lui assignait la Constitution. Ce qu'ils abandonnaient, la Chambre l'a envahi. Elle a pénétré dans ce qui est le domaine propre de l'autorité exécutive. Elle a pris la haute main sur les administrations publiques, non pas assurément par des usurpations avouées, éclatantes, mais par des empiètements latens et successifs, peut-être plus dangereux encore parce qu'ils n'offrent même pas la garantie de la publicité. Elle nous a donné le régime d'une Assemblée unique, et elle a gouverné comme peut gouverner une Assemblé unique qui n'a même pas l'apparence du pouvoir et la responsabilité de ses actes. Il y a là de détestables pratiques à corriger. Elles se sont lentement introduites pendant la période de sept années qui va finir, et nous en voyons le désastreux effet. Nous voudrions pouvoir espérer qu'elles disparaîtront sous la deuxième Présidence de M. Grévy aussi facilement qu'elles se sont développées sous la première.

La *République Française* :

L'Assemblée nationale réunie à Versailles a réélu M. Jules Grévy président de la République pour une nouvelle période de sept années. Cet événement ne causera assurément dans le pays ni émotion ni surprise. Sans les clameurs et les tentatives d'obstruction de la droite, ce renouvellement du premier des grands pouvoirs de l'Etat se fût accompli avec le même calme et la même simplicité que la nomination d'un maire ou d'un délégué sénatorial par un conseil municipal quelconque.

M. Jules Grévy est le premier président de la République française qui ait rempli toute la durée de son mandat. M. Thiers avait été à la tête du gouvernement sous un régime de transition qui faisait à la fois de lui le chef de l'exécutif et le chef d'une majorité parlementaire, quelque chose d'un peu plus solide qu'un simple président du conseil des ministres, mais de beaucoup plus militant qu'un chef de gouvernement soustrait aux coups des partis. Il avait trop d'occasions de s'engager, trop de penchant à livrer bataille et une responsabilité trop immédiate devant une Assemblée unique, pour être à l'abri des accidents. Après avoir changé plusieurs fois de cabinet, il vint un jour où il ne pouvait guère faire autrement que de partager le sort des ministres de son choix. M. de Mac-Mahon, placé tout d'abord dans une situation aussi précaire mais moins exposée, puisqu'il ne paraissait pas à l'Assemblée, fut nommé, le 19 novembre 1873, président pour sept ans ; il resta plus d'un an avant de voir ses pouvoirs définis par les lois constitutionnelles ; il ne sut point se maintenir dans le rôle qui lui était assigné. Comme il arrive communément aux hommes qui font profession de ne se point occuper de politique, une fois que la politique s'occupa de lui il se laissa entraîner à la dérive ; tous les coups attirés par la politique de provocation du ministère du 17 Mai le frappèrent en plein cœur. Après s'être soumis, il prit le parti de se démettre ; le fameux septennat n'avait pas duré beaucoup plus de cinq ans. Le Congrès se réunit le jour même de la démission du Maréchal, et, le soir, on apprenait que M. Jules Grévy lui en avait succédé.

Cette transmission de pouvoirs, si rapide, si calme, si allègrement accueillie par le pays, produisit une impression profonde et dont on n'a pas perdu le souvenir. Elle décontenança visiblement les proneurs de la monarchie qui présentaient surtout le régime de leurs préférences comme une garantie de stabilité et qui déniaient à la République, à cause des renouvellements périodiques de pouvoirs qu'elle entraîne, la force nécessaire à la sécurité du lendemain. Ils se consolaient, il est vrai, en déclarant que ce qui était arrivé à M. Thiers et à M. de Mac-Mahon était inévitable, qu'il arriverait toujours à bref délai un moment où le président de la République serait en désaccord avec les Chambres, qu'il en résulterait un conflit insoluble autrement que par la démission, et que pas un président n'atteindrait le terme constitutionnel de ses pouvoirs. On avait beau démontrer que M. de Mac-Mahon avait quitté l'Elysée par sa faute, sa très-grande faute, et point du tout par la faute des institutions, ils n'en affirmaient pas moins que l'accident devait infailliblement se produire d'une façon ou d'une autre. Or, voilà que M. Grévy, que l'on mettait en quelque sorte au défi de conserver sept ans ses fonctions, est arrivé paisiblement à l'expiration de son mandat ; bien plus on le lui renouvelle.

Ce fonctionnement régulier de la première magistrature du pays, cette constatation éclatante des vertus apaisantes des institutions républicaines, ont toujours eu le don d'irriter tout particulièrement les réactionnaires. C'est là qu'il faut chercher le véritable mobile des efforts désespérés qu'a fait hier la droite monarchiste pour faire dégénérer en un tohu-bohu sans dignité l'accomplissement du devoir civique le plus sérieux et le plus simple que la Constitution confère aux élus du pays. C'est là seulement ce qui explique comment des hommes qui ont autrefois affecté une gravité pédantesque n'ont pas dédaigné d'entrer en concurrence avec les bagneurs de vocation et ont foiut de réclamer passionnément, comme une chose toute naturelle, un ajournement qu'ils savaient contraire aux injonctions les plus formelles de la Constitution. Ils ont espéré que ces scènes scandaleuses pourraient amener quelque accroc qui diminuerait la confiance de la nation dans l'aptitude de la République à maintenir la tranquilité. Ils en ont été pour la courte honte de leur tentative ; ils ont perdu en trois quarts d'heure de surexcitation tout le fruit de la confiance à laquelle ils s'étaient patiemment astreints dans de la centre du Parlement, et fait éclater en plein ce qu'il y a de sincérité dans leur prétention de représenter l'amour de l'ordre et de compétence dans le monopole qu'ils s'arrogent de personnifier les belles manières. Ils se sont montrés sous le jour qui leur convient et qui permet au pays de les reconnaître. Ce n'est pas la République qui en pâtira.

Le résultat du vote n'était point douteux, et la résolution finale de la droite, qui avait renoncé à se compter sur le nom de l'amiral de Dompierre-d'Hornoy et qui a préféré à cette manifestation platonique l'abstention pure et simple, écartait jusqu'à la supposition d'un deuxième tour de scrutin.

On avait bien eu l'écho d'objections faites ces jours-ci à la réélection de M. Grévy, objections qui n'atteignaient en rien l'estime dont sa personne est entourée, ni le respect professé par le parti républicain tout entier pour sa longue et méritante carrière. C'étaient des scrupules causés surtout par l'examen d'éventualités plus ou moins probables, plus ou moins éloignées, et des considérations de ce genre, qui s'emparent parfois d'une manière obsédante des méditations d'un esprit isolé, n'agissent guère sur la généralité d'un corps électoral, qui se détermine toujours par des impressions tirées de la situation présente. On s'en est bien aperçu par le mouvement très-visible qui s'est produit, sur les bancs de la gauche, en faveur des vociférations de la droite ; un irrésistible courant d'union a circulé d'un banc à l'autre, et la moitié peut-être des sénateurs ou députés qui étaient arrivés avec l'intention de disperser leurs voix sur des noms divers ont fait plus ou moins ostensiblement le sacrifice du bulletin préparé.

M. Grévy n'avait d'ailleurs aucun compétiteur ; des hommes politiques sur lesquels auraient pu se porter les suffrages républicains, aucun n'avait accepté la situation pénible d'opposer son nom à celui d'un président entouré d'une considération indiscutable, et M. Brisson, à qui un grand nombre avaient songé sans oser beaucoup le consulter, avait à bon droit pensé que le meilleur conseillé d'éviter la dissémination des voix de la gauche.

Au point de vue constitutionnel, le dernier Congrès avait abouti à constater que l'Assemblée nationale ne peut délibérer que sur les sujets qui ont motivé sa convocation. Il a été, hier, en dépit des efforts de la droite et de la mise en grève de M. Michelin, reconnu et universellement avoué que le Congrès convoqué pour l'élection du président ne saurait se dévertcrd qui n'a d'autre attribution que de procéder au vote qui lui est attribué. Ces précédents ne sont pas sans importance pour l'avenir et la bonne renommée de notre mécanisme constitutionnel, si témérairement décrié par les théoriciens et réhabilité chaque jour par la méthode expérimentale.

La *Paix* :

Le grand acte de la désignation du chef de l'Etat, pour une période de sept années, est un fait accompli. Rassemblés nationalement, conformément aux prévisions générales et au désir manifeste du pays, a renouvelé les pouvoirs de M. Jules Grévy.

Cette transmission ou, pour mieux dire, ces renouvellement des pouvoirs présidentiels s'est effectué au milieu du calme le plus absolu du dehors. Nulle part la moindre trace d'agitation. La tranquillité la plus entière de la rue. Il y a là certainement un indice d'un véritable progrès des mœurs politiques ; bien des nations monarchiques pourraient nous envier de façon pacifique dont s'accomplit en France un événement aussi important que celui de la nomination du chef du pouvoir exécutif.

Dans le palais de Versailles les choses ne se sont point passées aussi paisiblement qu'à l'extérieur. Il y a eu quelque brouhaha avant qu'on pût procéder au vote, mais, on peut le constater avec satisfaction, les républicains ne sont en rien responsables de ce tapage. Sauf la petite sortie mélodramatique de Michelin, les Gauches ont eu une tenue très correcte. Toutes les tentatives d'obstruction sont venues des monarchistes. Quel coup de fortune pour eux, s'ils avaient pu empêcher le Congrès d'aboutir et s'ils avaient réussi à faire ajourner, comme ils le demandaient, l'élection présidentielle !

On comprend, effectivement, que la réélection de M. Grévy, dans les conditions où elle s'accomplit, porte un rude coup à leurs espérances. Cette réélection affermit l'édifice constitutionnel. Elle atteste aux yeux les plus prévenus que les institutions républicaines prêtent moins que les institutions monarchiques aux inquiétudes et aux désordres que soulèvent les questions de personnes en ce qui touche le pouvoir suprême.

Les monarchistes avaient donc tout intérêt à troubler la tenue du Congrès. Voyant qu'ils n'y pouvaient réussir, ils se sont abstenus en masse dans l'espoir que les républicains se diviseraient et que la majorité absolue, nécessaire à la validité du vote, ne pourrait être obtenue. En ce cas, ils eussent jeté le poids de leurs 244 voix dans la balance et se seraient devenus les arbitres de l'élection.

Il y avait là un danger sérieux. Il eût été excessivement regrettable que le Président de la République dût sa nomination à l'appoint des Droites. Heureusement, il n'en est rien. Par suite de l'abstention des monarchistes, M. Grévy reste exclusivement l'élu des républicains. Son élection n'est le résultat d'aucune coalition hybride, d'aucun marché, d'aucune intrigue. C'est l'élection la plus régulière, la plus sincère qui ait jamais eu lieu.

L'autorité morale de M. Grévy, autorité déjà si considérable, va se trouver agrandie et fortifiée par le nouveau témoignage de confiance qui vient de lui être donné. Etre appelé deux fois de suite au premier poste de l'Etat, dans un pays auquel on a souvent reproché son inconstance vis-à-vis des hommes politiques, est le plus grand honneur qui puisse être rendu aux vertus publiques et privées d'un citoyen.

Cet hommage, M. Grévy s'en était rendu digne par l'intégrité de sa vie, par son long attachement à la cause républicaine et surtout par une sévère et constante observation de ses devoirs constitutionnels. Comme gardien de la Constitution, nul n'aurait pu être préféré au magistrat qui, pendant sept années de détention du pouvoir, n'a pas failli, un seul jour, au rôle qui lui est assigné par la Constitution.

C'est là ce qui a déterminé le vote de l'Assemblée nationale, vote qui doit faire comprendre aux monarchistes que les républicains sauront toujours oublier leurs divisions quand il s'agira des intérêts supérieurs de la République. Un parti qui, par deux fois, réunit ses voix, pour l'élection du chef de l'Etat, sur un même nom, n'est pas un parti voué aux irrémédiables dissensions et, sous ce rapport, la journée d'hier permet de bien augurer de l'avenir. La réélection de M. Grévy est un gage donné à la politique de concorde et d'union et, par là, elle répond certainement aux aspirations de la grande majorité du pays.

Le *Temps* :

Après les déclarations de M. Brisson, suivies de celles de M. de Freycinet, la réélection de M. Grévy a une forte majorité ne pouvait faire aucun doute, surtout lorsqu'on a été informé au cours de la séance de l'intention qu'était la droite de ne pas prendre part au scrutin. Ceux mêmes, parmi les républicains, qui pour divers motifs semblaient préférer un nouveau président, ont été pour la plupart les premiers à comprendre que le pire des éventualités était celle d'un ballottage mettant nos divisions à nu devant le pays et devant le monde ; c'est ce que M. Brisson lui-même leur avait expliqué en fort bons termes dans sa lettre. M. Grévy a donc été renommé au premier tour et sans opposition par les quatre cinquièmes des votants. La facilité et la promptitude de ce choix, toujours grave, du chef du pouvoir exécutif ne peut qu'ajouter au prestige et à la solidité du régime républicain ; la fin d'une présidence donne en somme beaucoup moins d'inquiétudes et pose même beaucoup moins de problèmes que la mort d'un empereur ou d'un roi ; le seul bruit, le seul désordre qui ait troublé la journée d'hier est venu précisément des conservateurs monarchistes, qui ont trouvé bon de prendre dans cette affaire une physionomie révolutionnaire ; le faubourg Saint-Germain transporté à Belleville, c'est un spectacle significatif que la France n'oubliera pas.

Voilà donc un nouveau fait de sagesse conclu entre la République de 1870 et son troisième président ; il serait puéril de dissimuler les scrupules qui se sont fait jour dans l'esprit d'un certain nombre de républicains : le maintien du pouvoir exécutif dans les mêmes mains au delà de la période normale fixée par la Constitution n'est pas, disent-ils, dans la logique du gouvernement républicain, sauf dans des circonstances exceptionnelles comme celles qui ont fait élire Abraham Lincoln ; de plus, il n'est pas prudent de prendre ou de reprendre un homme dont l'âge avancé nous expose tout à coup, et peut-être dans un moment difficile, à réunir le Congrès. Le danger est moins grand en France, où le président est irresponsable, qu'en Amérique, où son droit d'initiative est sans limite et souvent sans frein ; mais enfin il existe, il est sensible et pourrait dans certaines circonstances acquérir quelque gravité. Si l'on ne s'est pas arrêté hier à ces diverses considérations, c'est que M. Jules Grévy s'est fait par son caractère, par son passé, par ses services une situation tout à fait unique dans le parti républicain ; on s'est habitué à le regarder comme le plus sûr dépositaire de la forme et de la tradition républicaines, et, à ce titre, comme supérieur à nos divisions, à nos colères, à nos rancunes ; ce n'est pas l'homme d'un groupe, c'est l'homme de la République ; dans la crise que traverse incontestablement ce régime, la présence de M. Jules Grévy était donc une bonne fortune dont il n'était pas possible de faire fi, et les qualités du candidat ont fait entièrement oublier les défauts de la candidature.


(*Pour la fin, voir la 4e page.*)



☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier marchand tailleur, rue Carondelet, No. 44, entre Gravier et Union.


**Ce Soir**, à l'Opéra—**Le Cœur et la main.**


19 juil 85—1an


**Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.**

Décédé jeudi, 14 janvier 1886, à 10 heures P. M., à l'âge de 24 ans, ERNEST MOLDANDÉ, natif de la Louisiane. Les officiers et les membres de l'Association sont requis de se réunir dans leur salle, vendredi 15 courant, à 3 heures précises de l'après-midi, pour rendre les derniers hommages à la mémoire de feu leur frère.

Par ordre de
ARMAND F. QUÉRÉ, Président.
JOSEPH V. BOTILL, Secrétaire aux archives.


PICKWICK CLUB BUILDING,
**No 140 rue du Canal.**
**B. TREMOULET**
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Connoissibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov—1an PP

Compagnie d'Assurances du Sud,
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
**Troisième Etat de Situation.**

Conformément aux exigences de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires de l'année expirant le 31 Décembre 1885 :

PRIMES REÇUES.

| | | |
|---|---|---|
| Sur risques d'incendie | $247,415 87 | |
| Sur risques de rivières | 10,109 89 | |
| Sur risques de mer | 9,398 08 | |
| | | $266,922 84 |
| Ajoutez : | | |
| Primes non échues de 1884 | | 49,279 56 |
| Total primes | | $316,202 40 |
| Ajoutez : | | |
| Intérêt et escomptes | $ 20,543 51 | |
| Sauvetage | 119 60 | |
| | | 20,663 11 |
| Total recettes | | $336,865 51 |
| Déduisez : | | |
| Pertes payées sur incendies | $109,803 74 | |
| Pertes payées sur rivières | 231 67 | |
| Pertes payées sur mer | 4,509 43 | |
| Total pertes payées | | $114,544 84 |
| Primes remboursées et réductions | 70,564 02 | |
| Réassurances | 10,353 94 | |
| Frais — Bureau, agences, Bureaux des Réassureurs, appareils Babcock et Corps de Sauvetage, frais annonces, etc | 26,657 58 | |
| | | 227,460 43 |
| | | $109,405 08 |
| Réserves pour les primes non échues | $ 60,589 31 | |
| Réserve pour pertes réglées et non réglées | 20,823 35 | |
| Divers comptes non soldés de Décembre 1885 | 1,314 93 | |
| Reliquat | 26,737 49 | |
| | | $109,465 08 |

ACTIF

Aux cotes du marché.

| | | |
|---|---|---|
| Comptant en caisse | | $ 86,171 60 |
| $40,000 Bons des Etats-Unis 4 pour cent | | 49,200 00 |
| 120,000 Bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans, émission Cronsmann | | 126,000 00 |
| 50,000 Bons à primes | | 49,000 00 |
| Prêts sur nantissements payables sur demande | | 47,677 37 |
| Prêts sur première hypothèque, immobiles en ville | | 6,653 32 |
| 